



## Conseil économique et social

Distr. générale  
25 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

#### Cinquante-troisième session

4-13 février 2015

**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain**

**Déclaration présentée par Alliance Defending Freedom, Centro de Estudio y Formación Integral de la Mujer, Misión Mujer, Mujer para la Mujer et Observatorio Regional para la Mujer de América Latina y el Caribe, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## Déclaration

Alliance Defending Freedom est une alliance juridique internationale à but non lucratif réunissant plus de 2 400 avocats qui se consacrent à la protection des droits de l'homme. Elle est intervenue dans plus de 500 procédures devant des juridictions nationales et internationales, y compris les Cours suprêmes des États-Unis d'Amérique, d'Argentine, du Honduras, du Mexique, du Pérou et de l'Inde, la Cour interaméricaine des droits de l'homme et la Cour européenne des droits de l'homme. Elle a aussi apporté des témoignages d'expert devant plusieurs parlements européens ainsi que devant le Parlement européen et le Congrès des États-Unis. Notre Alliance est accréditée auprès du Conseil économique et social, l'Organisation des États américains, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Union européenne (Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne et le Parlement européen).

Misión Mujer est une organisation non gouvernementale qui travaille depuis 15 ans avec les adolescents par le biais des programmes préventifs et de plaidoyers stratégiques aux niveaux local, national et international.

Centro de Estudio y Formación Integral de la Mujer est une organisation qui œuvre à la promotion du respect des valeurs humaines et culturelles qui renforcent la dignité des femmes, particulièrement à travers l'organisation de conférences, de séminaires et de cours au Mexique et aux États-Unis.

Observatorio Regional para la Mujer de América Latina y el Caribe est une organisation de la société civile qui observe la réalité des femmes de l'Amérique latine sous un prisme multidimensionnel et qui coordonne ses efforts avec des institutions publiques et privées désireuses de contribuer au bien-être et au développement des femmes.

Mujer para la Mujer œuvre à la promotion des droits fondamentaux des femmes, en se concentrant particulièrement sur l'amélioration de la vie des femmes rurales de différentes communautés autochtones du Mexique.

Sous la thématique « Repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain », nous demandons aux États Membres, à l'occasion de la cinquante-troisième session de la Commission du développement social, de réaffirmer le caractère immuable des droits de l'homme, en accordant un intérêt particulier au rôle essentiel de la famille. Comme le reconnaît la Déclaration de Copenhague sur le développement social, la famille, en tant que « cellule de base de la société » « joue un rôle clef dans le développement et doit être renforcée. »

Les familles intactes sont les plus puissants vecteurs de développement social. De manière plus explicite, des études récentes ont démontré que les familles intactes sont directement liées à la réduction de la pauvreté. Lorsque les familles sont intactes on constate une plus grande mobilité sociale, une amélioration de la santé, une plus grande participation politique et un taux de scolarisation plus élevé; tous ces facteurs participent à la prospérité. Dans le cas des familles séparées, on y relève une hausse de la toxicomanie, de la violence, de grossesses chez les adolescentes et de la criminalité; tous ces facteurs perpétuent la pauvreté. Pour promouvoir et protéger les familles intactes, les gouvernements doivent accompagner et protéger l'institution du mariage.

Le mariage est l'une des institutions humaines les plus anciennes et les plus fondamentales, il est le socle de la famille. Des études indiquent systématiquement que les familles dirigées par un couple marié, où les enfants vivent avec leurs deux parents biologiques, connaissent les niveaux les plus élevés de bien-être. Les indicateurs de bien-être comprennent l'éducation, la sécurité physique, la profondeur des relations entre les enfants et les parents, la santé sexuelle et reproductive, la santé mentale, la santé physique, le revenu, l'absence d'addictions et l'emploi. Malheureusement, les statistiques indiquent que le taux de mariage est en baisse, alors que, parallèlement, les taux de divorce sont en augmentation. Ces changements ont contribué à accroître le pourcentage des enfants nés des femmes non mariées et par conséquent à une baisse du pourcentage d'enfants élevés dans des familles intactes. Pour protéger l'institution de la famille, les États membres doivent mettre en œuvre des politiques qui encouragent le mariage et le favorisent comme cadre de la procréation et découragent le divorce.

Nous saluons la Commission pour ses efforts visant à renforcer la cellule familiale ainsi que l'engagement des États Membres à « favoriser les politiques qui permettent aux gens de concilier leur emploi rémunéré leurs responsabilités familiales. » (Déclaration de Copenhague, engagement n° 3). Puisque la famille et la main-d'œuvre sont tous deux indispensables pour le développement de la société, les États Membres doivent soigneusement mettre en œuvre les politiques qui font progresser les deux institutions tout en veillant à ce que la promotion de l'une n'affaiblisse pas l'autre. Autant les familles fortes produisent des économies fortes, les économies fortes doivent habiliter les familles en leur offrant les moyens nécessaires pour qu'elles puissent subvenir à leurs besoins essentiels et contribuer significativement au développement de la société. En outre, pour que les familles puissent prospérer sur le lieu de travail et au foyer, les États Membres doivent respecter leur engagement consistant à mettre l'accent sur la responsabilité partagée des hommes et des femmes dans les soins des enfants (Déclaration de Copenhague, engagement n° 5).

Accompagner un bon développement familial est indispensable pour renforcer le développement social. Pour repenser et renforcer le développement social dans le monde d'aujourd'hui, nous demandons aux États Membres de mettre en œuvre des politiques qui allouent efficacement les ressources vers le renforcement des familles. Ces politiques comprennent l'accompagnement des mariages sains et des familles stables au lieu des autres structures, la reconnaissance de la famille en tant que moyen d'éradication de la pauvreté, et les pratiques commerciales qui permettent aux mères et aux pères de prospérer tant dans leur carrière que dans l'éducation de leurs enfants.

### **Conclusion**

Nous nous félicitons pour l'attention accordée au renforcement de la famille depuis l'adoption de la Déclaration de Copenhague. Les familles fortes constituent le socle de communautés fortes et, partant, de nations fortes. C'est dans le cadre familial que les enfants apprennent pour la première fois à avoir confiance les uns en les autres et c'est dans ce cadre qu'ils développent le sens de la solidarité. Quand la structure familiale est brisée, les enfants se sentent vulnérables dans des environnements où ils devraient se sentir en sécurité et se sentent isolés là où ils devraient connaître la solidarité. Quand des nations sont incapables de mettre en œuvre des politiques qui allouent des ressources pour renforcer les familles, la

viabilité s'en trouve entravée et la pauvreté se perpétue. C'est pourquoi nous invitons les États Membres à mettre en œuvre des politiques qui encouragent des individus à fonder des familles et à prendre soin. Favoriser une culture de la stabilité familiale contribue non seulement à habiliter des individus mais aussi à faire progresser la société plus généralement.

---